

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
187^e année
10 novembre 2011
n° 39 / 7488^e
pages 2649 à 2720

CHRONIQUE / Procédure civile

2668

Le décret n° 2011-1043 du 1^{er} septembre 2011
et la procédure en la forme des référés
> *Marcel Foulon et Yves Strickler*

ÉDITO

2649 Le massacre des printemps, *Félix Rome*

ACTUALITÉS

2653 Privilège du bailleur : extension aux indemnités d'occupation
2657 Règlement de copropriété : modification de la destination de l'immeuble

LE POINT SUR...

2664 Les clauses abusives dans les contrats de syndic, *Commission des clauses abusives*
2666 La « recommunication » des pièces de première instance en appel, *Françoise Auque*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

2672 **Chronique** : La durée du contrat et la réforme du droit des obligations, *Anne Etienney de Sainte Marie*
Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation :
2679 Troisième chambre civile, *Anne-Catherine Monge et Isabelle Goanvic*
2687 Chambre commerciale, *Frédéric Arbellot et Hélène Guillou*
2694 **Panorama** : Droit de l'environnement, *François Guy Trébulle*
2707 **Notes** : QPC et interprétation : quand la Cour de cassation se fait gardienne de l'esprit de la réforme!, *note sous Civ. 1^{re}, 27 sept. 2011, Anne Levade*
2711 Les sanctions contractuelles : contradictions, approximations, imprécisions, etc., *note sous Civ. 3^e, 21 sept. 2011, Denis Mazeaud*
2716 Crédit à la consommation : le formulaire de rétractation face au droit de la preuve, *note sous Civ. 1^{re}, 22 sept. 2011, Valérie Wittmann*

ENTRETIEN

2720 Valérie Depadt-Sebag - L'EREMA à la recherche d'un statut des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

DALLOZ

321139



9 782993 121139 7

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Commerce électronique: Cédric MANARA
Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU
Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Françoise ARRIAGADA (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Secrétaire d'édition: Patricia ANDRY (5284)

Maquettiste - Graphiste: Patrick VERDON (5448)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG

Abonnements: Yvette NAY

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN

Abonnements: ventes@dalloz.fr

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 385 € HT (393,09 € TTC)

Etranger: 451 € HT (460,47 € TTC)

Prix au numéro: 18,38 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

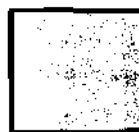
53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Octobre 2011

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14°
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z
TVA FR 69 572 195 550
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

SOMMAIRE



ÉDITO par Félix Rome

2649 Le massacre des printemps



2652

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Crédit-bail immobilier: bénéficiaire
de la cession, *Civ. 3^e, 19 oct. 2011*

Concurrence-Distribution

Pratiques restrictives: nature de l'action du
ministre de l'économie, *Com. 18 oct. 2011*

Entreprise en difficulté

Privilège du bailleur: extension aux indem-
nités d'occupation, *Com. 25 oct. 2011*

Déclaration des créances: avocat collabora-
teur de celui du créancier,
Com. 25 oct. 2011

Fiscalité

Responsabilité fiscale des dirigeants:
titre exécutoire, *Com. 18 oct. 2011*

Fonds de commerce et commerçants

Agent commercial: exercice d'une activité
d'agent immobilier, *Com. 18 oct. 2011*

Propriété intellectuelle

Traduction des brevets européens: applica-
tion dans le temps, *Com. 2 nov. 2011*

Rémunération pour copie privée:
projet de loi

Société et marché financier

Cession de parts sociales: opposabilité
à la société, *Com. 18 oct. 2011*

2656

DROIT CIVIL

Famille-Personne-Succession

Enlèvement international d'enfants:
décision de retour immédiat,
Civ. 1^{er}, 26 oct. 2011

Contribution aux charges du mariage:
charge de la preuve et office du juge,
Civ. 1^{er}, 26 oct. 2011

Privilège de juridiction: conditions
du bénéfice de l'article 14 du code civil,
Civ. 1^{er}, 26 oct. 2011

2657

DROIT IMMOBILIER

Copropriété

Règlement de copropriété: modification
de la destination de l'immeuble,
Civ. 3^e, 19 oct. 2011

2657

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Annuaire des notaires et fiches pays
de la CEDH

Publication du rapport sur l'application
du droit de l'Union européenne

2658

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Connexité: infraction commise pour assurer
l'impunité d'une autre, *Crim. 18 oct. 2011*

2659

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Compétence administrative:
compatibilité avec une norme européenne,
T. contr., 17 oct. 2011

Compétence administrative: stationnement
et stockage à terre d'un navire,
Civ. 1^{er}, 26 oct. 2011

Environnement

Antennes relais de téléphonie mobile:
compétence pour l'implantation,
CE 26 oct. 2011

2660

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Pensionnaires de la Comédie-Française:
égalité salariale, *Soc. 19 oct. 2011*

Harcèlement moral: obligation de sécurité
de résultat de l'employeur, *Soc. 19 oct. 2011*

Harcèlement moral: nullité du licenciement
pour dénonciation, *Soc. 19 oct. 2011*

Harcèlement sexuel: attitude déplacée
à l'égard de collègues, *Soc. 19 oct. 2011*

Contrat à durée déterminée:
emploi saisonnier, *Soc. 26 oct. 2011*

2662

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

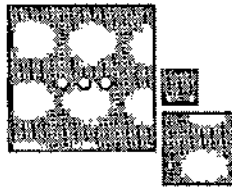
Compétence européenne:
atteinte aux droits de la personnalité
sur internet, *CJUE 25 oct. 2011*

Compétence européenne: versement
d'une amende, *CJUE 18 oct. 2011*

Renvoi pour suspicion légitime:
révocation de l'ordonnance de clôture,
Civ. 2^e, 20 oct. 2011

Voie d'exécution

Saisie immobilière: dénonciation
de la surenchère, *Civ. 2^e, 20 oct. 2011*



LE POINT SUR...

2664

Les clauses abusives dans les contrats de syndic par la Commission des clauses abusives

2666

La « recommunication » des pièces de première instance en appel par Françoise Auque



ÉTUDES ET COMMENTAIRES



CHRONIQUES

2668

Le décret n° 2011-1043 du 1^{er} septembre 2011 et la procédure en la forme des référés par Marcel Foulon et Yves Strickler

2672

La durée du contrat et la réforme du droit des obligations par Anne Etienney de Sainte Marie

CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

2679

Troisième chambre civile
par Anne-Catherine Monge et Isabelle Goanvic

2687

Chambre commerciale
par Frédéric Arbellot et Hélène Guillou

NOTES

2707

QPC et interprétation: quand la Cour de cassation se fait gardienne de l'esprit de la réforme!, note sous Civ. 1^{re}, 27 sept. 2011 par Anne Levade

2711

Les sanctions contractuelles: contradictions, approximations, imprécisions, etc., note sous Civ. 3^e, 21 sept. 2011 par Denis Mazeaud

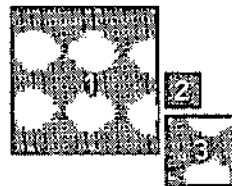
2716

Crédit à la consommation: le formulaire de rétractation face au droit de la preuve, note sous Civ. 1^{re}, 22 sept. 2011 par Valérie Wittmann

PANORAMA

2694

Droit de l'environnement
août 2010 - août 2011
par François Guy Trébulle



ENTRETIEN

2720

Valérie Depadt-Sebag - L'EREMA à la recherche d'un statut des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).